

Chef de service SSIAP 3 - remise à niveau (PI/A032)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

APAVE SUDEUROPE SAS -
ARTIGUES
patricia CHIGNAT
05.56.77.27.20
patricia.chignat@apave.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Chefs de Service de Sécurité Incendie qualifiés SSIAP 3 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité sur les 36 derniers mois, ERP 3 ou IGH 3. - SSIAP 3 - Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité) et apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de trois mois.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Obtention du diplôme SSIAP 3 par équivalence, pour les Chefs de Service qualifiés (S.S.I.A.P 3 ou E.R.P. 3 ou I.G.H. 3) qui n'ont pas exercé leur activité depuis 3 ans - Exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques

Contenu et modalités d'organisation

- Documents administratifs Les obligations en matière d'affichage Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu Suivi et planification des contrôles réglementaires Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission - Commissions de sécurité Composition, rôle et missions des commissions de sécurité Documents à transmettre ou à tenir à disposition - Réglementation Evolution des textes réglementaires Règlement de sécurité dans les ERP et les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du Travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié - Notions de droit civil et pénal La délégation de pouvoir et de signature La responsabilité civile et pénale Le délit de la mise en danger de la vie d'autrui - Fonction maintenance Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques Différents types de contrats Normalisation - Etudes de cas Analyse de projets de construction, aménagement ou réaménagement dans l'existant Rappel de la méthode Lecture de plan - L'accessibilité des personnes handicapées Loi du 11 janvier 2005, arrêtés et décrets d'application Les dispositions réglementaires - Analyse des risques Evaluation du maintien du niveau de sécurité Le document unique Le plan de prévention Evaluation des risques de travaux par points chauds - Moyens de secours Evolution des textes Moyens d'extinction incendie, entretien et vérifications Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un SSI - Organisation d'un service de sécurité incendie Gestion du personnel et des moyens du service Organisation du service, recrutement, missions Equipements Organiser les rondes Documents du service Enseignement théorique et technique visant les opérations pratiques de prévention, d'intervention et d'encadrement du service sécurité incendie DOCUMENTS DÉLIVRÉS : - Attestation de remise à niveau SSIAP 3

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable **5 jours**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 3 (SSIAP 3) - diplôme de chef de service - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00229433	du 19/04/2021 au 31/12/2021	Artigues-près-Bordeaux (33)	APAVE SUDEUROPE SAS - ARTIGUES		MON COMPTE FORMATION	FPC